

**Mémoire présenté par la
Fédération québécoise de la marche**

à l'Office de consultation publique de Montréal

**dans le cadre du
Projet de Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal**

Avril 2008

INTRODUCTION

Le mont Royal est une oasis, un îlot de nature dans une mer urbaine, ce qui en fait un véritable trésor. Les Montréalais en sont non seulement bien conscients, mais aussi très fiers.

Aussi, la révision du plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal ne peut que réjouir la population, particulièrement les marcheurs.

De nos jours, de plus en plus de personnes se soucient de leur santé. L'activité physique fait partie d'un mode de vie actif et la marche est l'activité privilégiée par le plus grand nombre de personnes. Le mont Royal constitue un lieu de marche idéal à cause de son relief, de ses vastes espaces boisés, de ses paysages exceptionnels et de sa proximité.

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA MARCHÉ

Organisme sans but lucratif fondé en 1978, la Fédération québécoise de la marche est reconnue par le gouvernement du Québec comme l'organisme dédié à la promotion et au développement de la marche sous toutes ses formes. Elle vise à renseigner et à former la population, et elle appuie l'implantation d'infrastructures susceptibles de favoriser la pratique de la marche.

Elle renseigne et conseille depuis 30 ans toutes les personnes du grand public intéressées par la marche, la randonnée pédestre ou la raquette à neige. Elle regroupe plus de 3 000 membres individuels et familiaux, ce qui représente près de 5 000 personnes. Elle compte également 125 organisations affiliées, dont 60 clubs de marche, ceux-ci regroupant de 25 à 1 500 personnes, rejoignant ainsi près de 12 000 personnes.

Pour diffuser l'information sur les activités et sur les lieux de marche, et transmettre ses expertises, la Fédération a créé des outils. Depuis près de 20 ans, elle publie la revue Marche-Randonnée, un magazine trimestriel tiré à 15 000 exemplaires. Elle publie aussi le Répertoire des lieux de marche au Québec, qui en est à sa 6^e édition, dont 60 000 copies ont été vendues. La Fédération a produit également divers documents, guides pratiques, livres et cartes topographiques. Elle mettra en place sous peu un programme de certification de guide de randonnée pédestre. Elle siège également dans divers comités et tables de concertation.

INTÉRÊT AU PROJET

Le mont Royal est un lieu de prédilection pour de très nombreux marcheurs.

Six de nos clubs affiliés fréquentent régulièrement, et quelques-uns occasionnellement, les sentiers du parc du Mont-Royal. Ils y pratiquent la marche dans un but d'entraînement ou de détente. Ces marches prennent la forme de marche de santé, marche rythmée, marche rapide, marche nordique, promenade, randonnée pédestre et raquette à neige.

Ces activités ont lieu tant en semaine qu'en fin de semaine, le jour comme le soir, et ce, toute l'année. De plus, les clubs de marche offrent aux participants un encadrement sécuritaire, respectueux des lois et de l'environnement.

En plus des clubs de marche, de nombreux marcheurs fréquentent le mont Royal individuellement, en famille ou en petit groupe d'amis. Plusieurs Montréalais le fréquentent régulièrement, dans des buts semblables aux clubs. D'autres marcheurs s'y rendent dans un but plus touristique : observation de la flore et de la faune, découverte du patrimoine naturel et historique, contemplation de paysages... Ces marcheurs proviennent des différentes régions du Québec et de l'extérieur de la province, notamment d'Europe.

De nombreux marcheurs consultent la Fédération québécoise de la marche afin d'obtenir des suggestions de parcours, des cartes topographiques et divers renseignements sur le mont Royal.

OPINIONS, PRÉOCCUPATIONS ET RECOMMANDATIONS

On ne peut que se réjouir du Plan dans son ensemble. La Fédération québécoise de la marche, en tant que porte-parole de tous les marcheurs, se prononce ici essentiellement sur le volet « Accessibilité, accueil et services ». Même si le Plan prévoit plusieurs mesures préventives et correctives, nous désirons insister sur certains éléments qui nous apparaissent primordiaux.

Accès piétonniers

Nous sommes très heureux que l'amélioration des accès piétonniers figure parmi les grandes orientations.

Le mont Royal est entouré de grandes artères de circulation automobile. Le simple fait d'avoir à traverser ces artères constitue un danger pour les marcheurs. La traverse piétonne de l'avenue du Parc, en face du monument Sir George-Étienne Cartier, est efficace et appréciée. Les marcheurs souhaitent depuis longtemps avoir des traverses piétonnes sécuritaires sur tout le pourtour de la montagne.

Des marcheurs déplorent l'insuffisance, voire l'inexistence, de points d'entrée sur le côté nord-ouest de la montagne. Les stations de métro Université de Montréal et Édouard-Montpetit sont les stations situées les plus près de la montagne, mais l'accès à celle-ci est quasi-impossible à partir de ces stations. Le développement de nouveaux accès dans ces secteurs augmenterait l'accessibilité.

Accès aux cimetières

Les marcheurs utilisent principalement les sentiers du parc du Mont-Royal, mais aussi, à l'occasion, ceux des cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal. Les clubs de marche qui organisent des marches en soirée doivent se limiter au parc du Mont-Royal car les cimetières ferment leurs portes en fin d'après-midi.

Le chemin de ceinture, dont une section passera par le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, deviendra donc inaccessible aux marcheurs en soirée. On peut s'attendre à ce que les marcheurs utilisent la partie cyclable pour contourner, le soir, la partie pédestre qui passe dans le cimetière.

Comme le chemin de traverse sera entièrement aménagé dans les cimetières, on peut en conclure que dans ce cas aussi, il sera fermé aux marcheurs en soirée.

Les clubs de marche qui fréquentent le mont Royal en soirée le font dans un but d'entraînement physique. Les participants à ces marches n'ont que cette période de disponibilité pour effectuer leur entraînement. Ils se trouvent donc pénalisés par la fermeture des cimetières en soirée.

Les autorités des cimetières invoquent des raisons de sécurité, vu l'absence d'éclairage. La noirceur n'est pas un obstacle pour les marcheurs des clubs puisqu'ils sont munis de lampes frontales et circulent en groupe. Ils apprécieraient pouvoir accéder aux cimetières en soirée jusqu'à une heure raisonnable, soit 21 h. Toutefois, on peut comprendre que l'ouverture des cimetières en soirée pourrait amener une toute autre « clientèle », source de vandalisme, profanation et autres méfaits.

Il est donc primordial de trouver un autre passage pour les marcheurs afin qu'il puissent profiter du chemin de ceinture dans sa totalité et en toute sécurité.

Cohabitation marcheurs-cyclistes

Dans certains sentiers du parc du Mont-Royal, notamment sur le chemin Olmstead, la cohabitation marcheurs-cyclistes est souvent difficile, en raison de l'espace non défini pour chacune des activités. L'hiver, le problème ne se pose pourtant pas avec les marcheurs et les skieurs de fond, car chacune des activités a son espace identifié de part et d'autre du chemin. Il est donc important – et peu coûteux – d'avoir une signalisation indiquant quel côté du chemin utiliser, selon qu'on soit à pied ou à vélo.

Même si la majorité des cyclistes se comporte convenablement, dans le respect des autres usagers, certains dévalent les pentes à une vitesse folle, risquant de heurter des marcheurs. Aucune collision ne nous a été rapportée, mais certaines ont été évitées de justesse. Il serait souhaitable de retrouver une escouade de policiers à vélo qui émettrait des contraventions, surtout en soirée.

De façon générale, la Fédération québécoise de la marche n'encourage pas les sentiers multifonctionnels. Elle est convaincue que chaque sentier doit être dédié à une seule activité, et ce, pour des raisons de sécurité. Il est donc important que chaque sentier soit clairement identifié comme accessible soit aux marcheurs, soit aux cyclistes.

Présence policière

Plusieurs clubs de marche ont comme point de rendez-vous le monument Sir George-Étienne Cartier. À cet endroit, les marcheurs qui attendent les autres membres de leur club sont très souvent importunés par des vendeurs de drogues, dont certains sont parfois très insistants, voire agressifs. Il y a bien eu quelques descentes de police, mais le lendemain, de nouveaux vendeurs occupaient déjà les lieux. Une surveillance policière accrue serait nécessaire.

Comme présentées par le Service de police de la ville de Montréal lors de l'Atelier 4, les idées de policiers en civil et de caméras de surveillance nous paraissent tout à fait appropriées et devraient être mises de l'avant, particulièrement dans le secteur du monument.

En ce qui concerne la cavalerie, les marcheurs la trouvent sympathique, mais lui accordent une qualité surtout « décorative ». De plus, elle est rarement présente en soirée et absente par mauvais temps. Une escouade de policiers à vélo serait plus efficace.

Mesure d'urgence

Étant donné que de nombreuses personnes possèdent un téléphone cellulaire, rejoindre un service d'urgence est relativement facile. Ce qui est difficile, c'est d'indiquer sa position aux secouristes afin qu'ils puissent nous trouver rapidement.

Un moyen simple, efficace et peu coûteux est d'installer, à intervalles réguliers et rapprochés, des codes (lettres et/ou numéros) servant de point de repère. Le marcheur en détresse n'aurait qu'à indiquer le code qu'il voit et les secouristes sauraient avec précision où se rendre.

Entretien

En certains endroits, en particulier dans les courbes en épingle à cheveux, le chemin Olmstead est très raviné. Les travaux de nivelage devraient être effectués plus fréquemment, notamment après une forte pluie.

Les marcheurs déplorent le fait que des escaliers, dont celui du Musée, soient fermés depuis deux ans. Avant d'installer de nouveaux aménagements, il serait important de réparer ceux déjà existants, et d'augmenter le budget d'entretien afin d'assurer la pérennité des sentiers et des infrastructures.

Balisage et signalisation

Les marcheurs qui fréquentent le mont Royal régulièrement n'ont pas de difficulté à se repérer. Par contre, ceux qui ne viennent qu'occasionnellement déplorent le peu de signalisation. Il serait donc important de retrouver en divers endroits des cartes-repères indiquant « vous êtes ici ».

À toutes les jonctions et intersections de sentiers, il serait judicieux d'installer des poteaux indicateurs avec flèches de direction et kilométrage.

Les dépliants et cartes-guides sont appréciés des adeptes de promenade et d'activités de marche touristique et de découverte. Par contre, les adeptes de marche rythmée ou rapide, dont le but est l'entraînement et la mise en forme, souhaitent retrouver des parcours balisés de 10 km, 15 km et 20 km, qu'ils pourraient suivre facilement, sans avoir à s'arrêter pour se repérer et faire le point.

Abris

Les marcheurs sont habituellement vêtus et équipés convenablement pour affronter les caprices de la nature. Cependant, ils apprécieraient retrouver, aux points d'entrée dans le parc et en certains endroits isolés, des abris pour se protéger en cas d'averses ou d'orages soudains. Ces abris pourraient avoir aussi pour fonction d'afficher une carte et de la documentation.

Accès aux toilettes

Les marcheurs déplorent le fait que les toilettes du chalet ne soient pas accessibles lors d'événements. Comme les toilettes sont au sous-sol du chalet, il serait tout à fait possible d'y accéder sans déranger la tenue de l'événement. Si cela n'était vraiment pas possible, il serait bon d'installer des toilettes portatives à proximité du chalet lors de ces événements, car les toilettes du chalet du lac des Castors sont trop loin.

CONCLUSION

Au risque de nous répéter, nous nous réjouissons de la révision du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal, et plus particulièrement de la priorité qui est donnée aux piétons et aux marcheurs.

En tant que représentante de tous les marcheurs, la Fédération québécoise de la marche suivra avec intérêt les développements qui découleront de l'adoption du Plan et est prête à collaborer en tout temps.